

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 12 octobre 2018 à 18h00, à laquelle sont présents :

MM. Marcel Alexander, Daniel Hébert, David De Cotis, Michel Demers et Raymond Talbot, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

**Me Ève-Marie Le Fort, avocate, CCSL
Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL
Mme Valérie Lachapelle, adjointe, CCSL**

CA-2018-10-12/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion tel quel.

(Réf : 1.1)

CA-2018-10-12/002

**TRAITEMENT PAR LA CORPORATION DE LA
CORRESPONDANCE DE L'ARENA DU ROCKET EN
DATE DU 5 OCTOBRE 2018**

IL EST ALORS, SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, RÉSOLU PAR TROIS MEMBRES DU CONSEIL, LES DEUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAVAL S'ÉTANT ABSTENUS DE VOTE :

De répondre à la lettre de L'AdR en confirmant que la Cité a l'intention de respecter la convention de partenariat telle que signée. La Cité n'ayant pas de raison de croire que la disposition en question est invalide et n'ayant pas le pouvoir de l'invalider sans décision d'un tribunal. Par contre, considérant que la position exprimée par la Ville, portée à son attention par L'AdR, en tant que mandataire de la Ville, la Cité désire avoir l'opportunité de discuter et de bien comprendre la position de la Ville avant de


Président

s'engager dans la signature du supplément 1 à la convention de partenariat en lien avec les conditions d'usages de l'amphithéâtre par la Corporation et pour lequel les discussions avaient été interrompu sur demande de la Ville de Laval en mars 2018.

(Réf : 3.1)

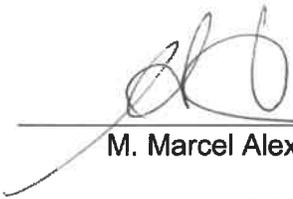
CA-2018-10-12/003

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 19h45.

(Réf : 5.0)



M. Marcel Alexander, président

COPIE CONFORME
CA 12 OCTOBRE 2018